

# Tiny house: l'aventure minimaliste

[Laetitia Soula](#) / 19 mai 2021

**Adeline Cesbron et Kevin Bodin, trentenaires originaires du Maine-et-Loire, ont fait le choix de vivre en tiny house. Portrait de ces aventuriers de la maison mobile.**



*Adeline Cesbron et Kevin Bodin. © DR.*

Le « minimalisme » semble être la pierre angulaire de cette aventure. Adeline Cesbron est enseignante, son compagnon Kevin Bodin, auto-entrepreneur dans la création de sites internet et directeur de colonies de vacances. Ces trentenaires originaires de Cholet, dans le Maine-et-Loire, ont fait le choix de réduire au minimum leur espace de vie, leur consommation énergétique ou encore leur possession de biens matériels... sans pour autant faire une croix sur la qualité et le confort de vie.

## Une construction en autodidacte

En février 2020, Kevin Bodin fait les plans d'une tiny « air » plus légère que les tiny houses conventionnelles (2 tonnes au lieu de 3,5 tonnes). Pendant le premier confinement, le couple compare les devis, se procure les matériaux. Le chantier de construction dure tout l'été 2020. En mars 2021, l'aménagement intérieur de la tiny house de 12 mètres carrés est terminé. « Nous avons appris sur le tas, nous partions de zéro sur les notions d'électricité et de plomberie mais des proches nous ont aidés », explique Adeline Cesbron. « Cette maison, nous l'avons dessinée, nous l'avons choisie », souligne Kevin Bodin. Au total, la tiny house a coûté dans les 25 000 euros, sans compter les batteries et les panneaux solaires.

## La tiny house, maison mobile

Enseignante en début de carrière, Adeline Cesbron s'apprête à devoir déménager au gré de ses mutations. « En septembre, j'ai pris un poste à La Rochelle. Au début, je vivais dans un camion. Nous sommes maintenant installés dans la tiny house. J'attends ma prochaine mutation, certainement au sud de la Charente-Maritime. On sera à la campagne, on y déménagera la tiny cet été ».

Le couple, qui a notamment effectué une marche de plus de 1000 kilomètres sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en 2019, s'est rendu compte que le schéma classique d'achat immobilier ne leur convenait pas.

« Nous ne pouvons pas acheter une maison ; nous voulions un habitat écologique, minimaliste et mobile ».

Déménager la tiny, qui est fixée sur un châssis de remorque, nécessite une petite organisation et la détention d'un permis remorque. « Mais l'idée n'est pas de bouger tous les quatre matins ! »

À La Rochelle, le couple a installé sa tiny house chez un particulier. « Nous payons un petit loyer, nous réhabilitons le potager et nous aidons au poulailler. Ça donne du sens à la vie en collectivité. À terme, nous souhaitons trouver un terrain, rejoindre ou créer un éco-lieu ou un éco-village ».

## Moins consommer et se « désencombrer »

Les installations électriques dans la tiny house servent à brancher la lumière, l'ordinateur et le frigo ; le chauffe-eau gaz et la cuisinière fonctionnant au gaz. Le couple a réduit sa consommation et souhaite tendre à l'autonomie électrique grâce à des batteries et des panneaux solaires.

Adeline Cesbron et Kevin Bodin ont fait l'expérience des appartements, et ont choisi de vivre « plus simplement mais mieux ». « En habitat classique, nous avons tendance à être happés par la société de consommation. J'ai accumulé beaucoup d'objets et de vêtements, comme si cela devait me rendre plus heureuse », raconte Adeline Cesbron. Pour aménager la tiny house, il faut faire des choix. Et ça fait un bien fou de se désencombrer ! »

Autres avantages ? En tiny house, on ne perd plus le temps que l'on passerait à faire le ménage dans une grande maison, et on est tourné vers la nature. « La plupart des gens pensent que l'on perd en confort, mais pas du tout ; c'est juste de l'organisation. Nous avons un grand plan de travail dans la cuisine, un lit à deux places, depuis lequel on peut regarder des films, car nous avons fixé un écran au mur. Nous avons même un canapé lit pour recevoir des amis qui resteraient dormir... On a aménagé notre espace en fonction de nos besoins ».

## La législation sur l'habitat léger

Si la législation en France ne permet pas aux habitats légers de rester plus de trois mois sur un terrain, une installation plus pérenne en tiny house peut être possible en accord avec la municipalité. « Ce mode d'habitat se développe, mais ça reste compliqué », estime Adeline Cesbron. « Nous avons l'exemple du Ty Village, à Saint-Brieuc en Bretagne, qui est exclusivement constitué de tiny houses. Plus les gens vivront en tiny, plus ça forcera les autorités à légiférer ». Satisfait d'avoir construit leur maison, le couple s'apprête à poursuivre l'aventure au gré des rencontres.

Suivez Adeline Cesbron et Kevin Bodin sur leur blog et sur leur page Facebook.

<https://www.lejournaltoulousain.fr/le-dossier/tiny-house-laventure-minimaliste-120143/>

[Laetitia Soula](#)

Journaliste de presse écrite depuis plus de dix ans, Laëtitia Soula est rédactrice et photo-reporter. Polyvalente print et web, elle a également oeuvré comme secrétaire de rédaction et relations presse. Elle a travaillé pour divers titres de presse locale et collectivités territoriales (presse institutionnelle) à Paris, Marseille, en Bretagne, en Auvergne et dans le sud-ouest, avant de poser ses valises à Toulouse.